



Invitation

23e Assemblée générale ordinaire

Date : Jeudi 25 juin 2026
Heure : Début à 18h30
Ouverture des portes dès 18h15
Lieu : [Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest \(FHNW\), Campus d'Olten](#)
Von Roll-Strasse 10, 4600 Olten
Salle A015 OVR (entrée principale bâtiment 4)
A la gare d'Olten. Veuillez prêter attention aux indications à l'entrée.
La réunion ne sera pas retransmise en ligne.

Cher membre
Cher ami de la Swiss Paralegal Association,

Le comité a le plaisir de t'inviter à la 23e assemblée générale ordinaire, suivie d'un apéritif dînatoire.

Ordre du jour :

1. Ouverture et appel
2. Désignation des scrutateurs
3. Acceptation du procès-verbal de la 22e assemblée générale ordinaire du 8 avril 2025
4. Rapport annuel du président, respectivement du comité
5. Finances
 - 5.1 Approbation du bilan et compte de résultats 2025
 - 5.2 Rapport des réviseurs
 - 5.3 Validation du budget 2026
 - 5.4 Fixation du montant des cotisations 2026
 - 5.5 Octroi de la décharge du trésorier
6. Octroi de la décharge du comité
7. Elections
 - 7.1 Election du comité
 - 7.1.2 Réélection collective des membres actuels restants
 - 7.1.2 Election des nouveaux membres
 - 7.1.3 Election du Président
Proposition du comité : Ursina Imobersteg
 - 7.2 Election des réviseurs et d'un suppléant
8. Propositions du comité
 - 8.1 Réorganisation administrative de l'association
 - 8.2 Création de la section italophone
 - 8.3 Nouveau site internet
9. Propositions des membres
10. Divers

Les propositions des membres doivent avoir été réceptionnées par le comité, au plus tard 14 jours avant l'assemblée générale, soit au plus tard le jeudi 11 juin 2026. Merci d'envoyer les éventuelles propositions par courriel à l'adresse info@swissparalegal.ch (comité) ou par courrier postal à l'adresse Swiss Paralegal Association, In der Hohfurri 21, 8172 Niederglatt,

Inscription et désinscription jusqu'au plus tard le lundi 15 juin 2026 à l'aide du lien suivant : <https://swissparalegal.ch/gv/anmeldung/> ou par courriel à l'adresse administration@swissparalegal.ch.

Nous nous réjouissons d'avance de ta participation !

Comme d'habitude, nous ne procédons pas à l'envoi des documents relatifs à l'assemblée générale par voie postale. Les documents sont disponibles sur notre site Internet via le lien www.swissparalegal.ch/gv. Nous te prions de bien vouloir les consulter en ligne. Il est également possible de les demander par téléphone (079 205 60 79) ou par courriel à administration@swissparalegal.ch.

Afin de finir en beauté et favoriser le réseautage, l'association propose un apéritif riche après l'assemblée.

Merci de prendre en compte le fait que ton inscription est définitive.

Avec nos salutations distinguées
Swiss Paralegal Association
Le comité

Comment nous rejoindre

En train et en transports en commun Le campus est accessible en environ 30 minutes depuis Bâle, Berne, Lucerne et Zurich. Depuis la gare CFF (SBB), le campus d'Olten est facilement accessible à pied en quelques minutes ; il n'est pas nécessaire de prendre un bus. Sortez de la gare d'Olten par la sortie sud (voie 12) et suivez les panneaux indicateurs.

En voiture Depuis la sortie d'autoroute 46 en direction d'Aarburg/Olten, le trajet jusqu'à Olten dure environ 15 minutes. Veuillez noter que le trafic dense peut allonger considérablement la durée du trajet.

Plusieurs parkings payants sont disponibles sur le campus d'Olten :

Parking Von Roll (bâtiment 4, bornes de recharge pour véhicules électriques disponibles)

Parking Riggenschbach (bâtiment 1, bornes de recharge pour véhicules électriques disponibles)

Parking Sälipark.

